

## Nos plages reculent : des actions s'imposent

**Les conclusions des études sur l'érosion du trait de côte ont été rendues par l'Observatoire marin et des pistes sont doré-et-déjà envisagées afin d'enrayer ce phénomène, notamment pour la plage du Rayol, qui est à ce jour la plus fortement dégradée.**

Il s'avère que nos deux plages, celle du Canadel et celle du Rayol, sont très comparables (exposition et dimension de la plage, granulométrie des sédiments...) et donc soumises aux mêmes effets (sens de déplacement du sable vers l'Ouest...). Parmi les différents indicateurs issus de l'étude, on peut noter que la moyenne de la pente sur l'ensemble des deux plages de la commune s'élève à 10%, et qu'elle atteint même 13% sur la partie Est de la plage du Rayol, ce qui est symptomatique de plages soumises à des fortes houles, ne parvenant plus à se réensabler.

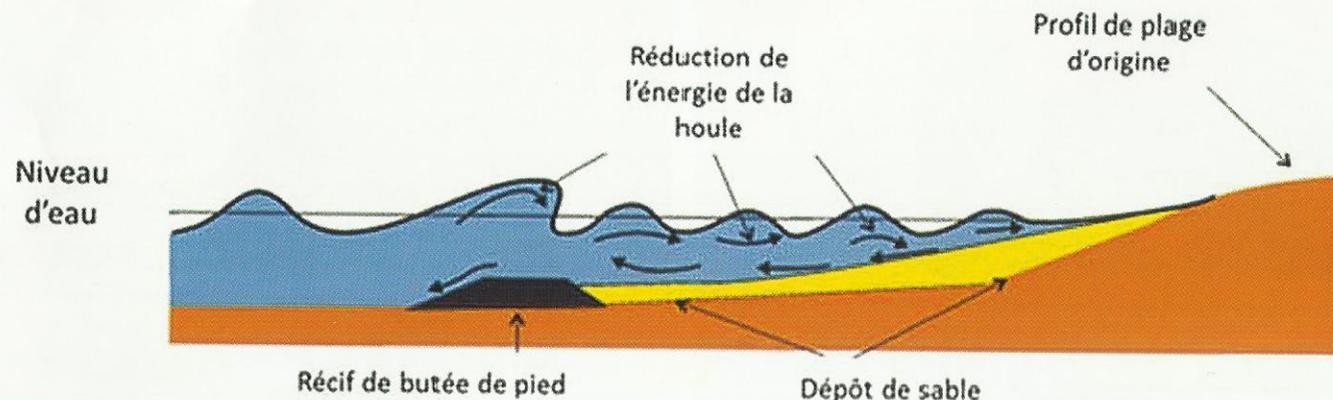
Sur chacune de ces deux plages, il semble donc judicieux de prélever localement quelques milliers de mètres cubes de sable pour rééquilibrer sa répartition entre les parties Est et Ouest, la récupération de ce sable pouvant s'effectuer par un système de pompage depuis une barge, comme évoqué dans notre article du bulletin n°40. Mais l'idée d'un approvisionnement extérieur ne doit pas être exclue afin de renforcer le stock sédimentaire.

En ce qui concerne la plage du Rayol – surtout sa partie Est – qui soulève le plus d'inquiétudes de par la présence de constructions accentuant fortement le phénomène d'érosion, il faut combiner le réensablement avec un système d'atténuation des houles d'Est soit en butée de pied, soit de type « brise-lame immergé » (cf. schémas ci-contre) qui conserve l'intégrité paysagère du site.

Le choix définitif ne pourra être fait qu'après lancement d'un marché de travaux, à l'initiative de la commune, auprès d'une entreprise spécialisée en mesure de dimensionner et de mettre en place ce type de protection.

Vue la portée du projet, cette démarche nécessitera une demande d'autorisation préalable auprès de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) conformément à la loi sur l'eau, ainsi que le lancement probable d'une enquête publique, ce qui devra être confirmé par les services d'Etat.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Observatoire marin au 04 94 00 46 25 ou par email [contact@observatoire-marin.com](mailto:contact@observatoire-marin.com).



## Lavandou – Rayol-Canadel Station d'Épuration de Cavalière Problématique et Prévention des Inondations

La station d'épuration a été construite dans la fin des années 80 sur le site de l'ancienne carrière de pierres de Cavalière.

Les excavations dues à l'ancienne exploitation de la carrière ainsi que le bassin versant naturel situé au dessus de l'ancienne carrière, concourent à

